

Vous serez accueilli et accompagné pour mener à bien votre projet sportif tout en poursuivant vos études d'ingénieur.

- Prise en compte de votre projet sportif et de vos contraintes géographiques.
- Flexibilité des parcours : durée des cycles adaptée, emplois du temps spécifiques.
- Simplicité des démarches administratives : dispense d'assiduité, modalités d'épreuves.
- Accompagnement pédagogique : cours de soutien, tutorat, coaching, outils numériques.

Notre objectif: votre réussite

Un réseau de 16 écoles d'ingénieurs publiques universitaires

ANGERS | ANNECY-CHAMBERY | CLERMONT | DIJON | GRENOBLE | LILLE | LYON | MARSEILLE MONTPELLIER | NANCY | NANTES | NICE SOPHIA | ORLÉANS | PARIS-SACLAY | SORBONNE | TOURS



Comment s'inscrire?

> Vous êtes en terminale générale ou technologique

La procédure d'admission spécifique vous permet de demander une priorité géographique dans l'école Polytech la plus proche de votre activité sportive.

La procédure d'admission spécifique se fait en 3 étapes :

1/ Inscription au concours Geipi Polytech

L'inscription au concours <u>Geipi Polytech</u> est obligatoire ; elle se fait entre le 15 janvier et le 13 mars inclus sur la plateforme d'orientation post-bac <u>Parcoursup</u>.

Lors de l'inscription sur Parcoursup, il est nécessaire de cocher la case « Sportif de haut niveau » et de fournir les informations demandées. Le statut d'ayant-droit au titre de « Sportif de haut niveau » (selon l'article L.221-2 du code du sport) sera vérifié. Cette procédure se poursuivra si ce statut est approuvé.

2/ Procédure parallèle « Projet sportif Polytech »

Vous devez compléter le questionnaire « sportif(ve) de haut niveau Geipi Polytech » ; ce questionnaire sera disponible sur le <u>site web du réseau Polytech</u> à partir du 4 avril 2025 et jusqu'au 15 mai 2025.

Une fois ce questionnaire complété, vous recevrez un mail vous expliquant la procédure à suivre pour nous communiquer les pièces suivantes avant le 19 mai 2025 au plus tard (attention, vous ne devrez pas nous envoyer ces pièces par mail).

3/ Phase d'admission

Le 30 mai 2024, tout candidat classé au concours et ayant déposé un dossier « Projet sportif Polytech » complet recevra par mail une réponse à sa demande d'admission spécifique.

Pour tout renseignement, contactez : shn-dossierpostbac@polytech-reseau.org

> Vous êtes en bac+2 ou bac + 3

La demande de candidature s'effectue entre **le 15 janvier et le 3 avril 2025** sur <u>le portail des admissions du réseau Polytech</u>.

Les 3 premières étapes de l'inscription sont communes aux demandes de candidature classiques.

Double projet sports-études

Lors de la validation de l'inscription (étape 4), vous devez demander à faire le cycle ingénieur avec le statut de sportif de haut niveau. Vous devez ensuite compléter et déposer en ligne un dossier spécifique « sportif de haut niveau ».

Après étude de ce dossier, vous serez informé de la validation ou non de votre double projet sport-études :

- En cas de validation, vous poursuivrez votre candidature sur la voie spécifique « sportif de haut niveau », vous serez affecté à une série de candidature spécifique « Divers SHN », « DUT SHN » ou « L2 SHN ».
- En cas de non validation, vous pourrez poursuivre votre candidature sur la voie classique.

Dossier scientifique

Après paiement des frais de concours (gratuit pour les boursiers du gouvernement français en 2024-2025), vous devrez déposer en ligne :

- Un dossier scientifique si vous êtes en série « DUT SHN » ou « L2 SHN ».
- Un dossier scientifique par spécialité pour laquelle vous postulez si vous êtes en série « Divers SHN ».

Admission

Si votre dossier scientifique est retenu pour un entretien et que cet entretien est non éliminatoire, vous serez admis dans la spécialité de meilleur choix vous ayant rendu admissible.







